

Au fil des ans, le gouvernement a donné de l'argent à Canadian Vickers pour fabriquer des pièces de sous-marins nucléaires américains; à Hawker Siddeley pour fabriquer le lanceur du missile nucléaire Lance, et à Heede International pour construire le matériel de chargement des sous-marins Trident et Poseidon à armement nucléaire. Nous serions mieux sans ces marchés. Si ce sont les emplois qui intéressent le gouvernement, permettez-moi de dire que d'après les études américaines sur la reconversion industrielle, nous pourrions créer deux fois plus d'emplois en investissant dans la santé et l'éducation plutôt que dans la fabrication d'armements.

Le Canada n'a pas les mains nettes dans la course aux armements. Les gouvernements successifs ayant refusé d'entreprendre ne serait-ce que l'étude d'une politique stratégique indépendante, nous nous sommes laissé entraîner à devenir les complices du programme d'armements nucléaires des États-Unis. Nous pouvons procéder à la dénucléarisation militaire du Canada sans pour autant mettre fin à l'amitié qui lie de longue date nos deux pays. Je suis persuadé que notre amitié durerait. Après tout, quelle sorte d'amitié serait-ce si elle ne nous permettait pas d'adopter une politique stratégique dans le sens d'une réduction de la menace de destruction nucléaire?

Cette dénucléarisation militaire du Canada cadrerait parfaitement avec les discours dont le gouvernement nous abreuve au sujet de notre rôle mondial non-nucléaire. Elle serait en outre conforme à l'action entreprise par les Nations Unies en vue de la création de zones dénucléarisées. Elle renforcerait sur la scène internationale notre réputation de pays prêt à œuvrer en faveur de la paix. En déclarant la dénucléarisation militaire du Canada, nous prendrions des mesures concrètes en faveur de la réduction de la menace nucléaire qui pèse sur tous les Canadiens, et sur tous les habitants du globe.

Il y a une autre dimension de la course aux armes nucléaires dont j'aimerais traiter, parce qu'elle est au centre de nos préoccupations. Il s'agit de savoir si nous pourrions faire régner la paix dans le monde tant et aussi longtemps que nous demeurerons indifférents aux injustices sociales et économiques qui règnent sur de larges étendues du globe. Aux États-Unis, l'Arms Control and Disarmament Agency signalait récemment que nous allons dépenser au total un trillion de dollars environ en 1985 dans la course mondiale aux armements. Nous ferions beaucoup pour la paix mondiale si nous affections une partie sinon la totalité de cet argent à faire disparaître les causes de ces injustices économiques et sociales dont j'ai parlé.

Les Nations Unies estiment que la moitié des pays du tiers monde ne sont pas approvisionnés en eau potable. Pourtant, nous pourrions assurer leur alimentation en eau potable en dix ans, si nous avions la volonté politique et morale nécessaire. Nous pourrions faire de même pour les centaines de milliers de gens qui meurent de faim dans le monde. Nous avons la technologie et les connaissances techniques voulues.

On estime que 130 millions d'enfants environ sont privés d'accès à toute forme d'enseignement, et que 800 millions d'adultes sont considérés comme analphabètes dans le monde. Avec une partie des sommes consacrées aux armements, nous pourrions fournir des écoles et former des enseignants pour remédier à ce triste état de chose. En outre, nous savons que la pollution atmosphérique et celle de l'eau augmentent la mortalité par le cancer, l'asthme et les maladies cardiaques. Nous

Le désarmement nucléaire

pourrions assainir tout le milieu écologique. Nous pourrions, grâce aux moyens technologiques que nous possédons actuellement, faire en sorte que l'environnement ne soit plus le plus grand dépotoir que le monde ait jamais connu.

• (1720)

L'Organisation mondiale de la santé n'a pas parlé que de l'environnement: elle a fait remarquer qu'environ dix enfants meurent chaque minute de la rougeole, de la diphtérie et de la tuberculose. Il n'y a que 10 p. 100 des 18 millions de personnes qui constituent la population du tiers monde qui sont immunisées contre les maladies contagieuses. Et quelque 50 millions de jeunes de plus se cherchent du travail chaque année. Faute d'emplois, ils devront survivre à de longues périodes de chômage.

Si les problèmes des pays du tiers monde ne nous intéressent pas du tout, fort bien, mais pourquoi alors ne pas consacrer une partie des milliards de dollars que nous dépensons pour nous procurer des armes de mort et de destruction à résoudre nos propres problèmes sociaux? Il est de notoriété publique qu'une femme sur cinq de 65 ans et plus vit dans la plus adjecte pauvreté au Canada. Dans la plupart des cas, nos autochtones vivent dans des conditions indignes d'une société civilisée. On sait aussi que 10 p. 100 de tous les Canadiens sont infirmes ou handicapés d'une façon ou d'une autre. Et dans ce groupe, le taux de chômage varie entre 70 et 90 p. 100. Quelque 11 p. 100 de notre main-d'œuvre et 18 p. 100 de nos jeunes sont en chômage.

Devant un pareil état de choses, nous devrions comprendre que notre ordre de priorités actuel est sens dessus dessous. Comment peut-on dépenser un million de dollars la minute pour acheter des armes de mort et de destruction alors que cet argent pourrait servir à régler des problèmes sociaux? Il y a à peine quelques mois, nous avons discuté à la Chambre, à l'occasion d'une mesure d'initiative parlementaire, de cette terrible maladie qu'est le cancer, une maladie qui a touché pratiquement tous les Canadiens, de près ou de loin. Pourquoi ne pas prendre tout bonnement une bonne partie de l'argent que nous dépensons pour détruire l'espèce humaine et les biens de ce monde et nous en servir pour accélérer les recherches sur le cancer? Il paraîtrait, selon les spécialistes, que nous pourrions guérir cette maladie qui fait des victimes dans pratiquement toutes les familles.

J'espère donc avoir réussi à convaincre la Chambre d'adopter cette motion et de la renvoyer au comité qui pourra entendre des témoins et l'étudier plus à fond lorsque qu'il en aura le temps. Je prie instamment les députés de donner leur appui à cette motion.

Le président suppléant (M. Herbert): La présidence voudrait revenir sur le rappel au Règlement fait par le député de Gander-Willington (M. Baker). La présidence propose de lire un paragraphe qui se trouve à la page 379 de la 20^e édition d'Erskine May sous la rubrique générale «Règles régissant le sujet des motions». Sous la rubrique, «Questions déjà tranchées pendant la session en cours», voici ce qu'on peut lire:

La Chambre ne peut être saisie d'une motion ou d'un amendement semblable en substance à une question déjà approuvée ou rejetée pendant la session en cours.